

nes à croissance lente. Tout à fait à l'encontre des termes de la motion à l'étude, il a non seulement refusé d'appuyer les mesures sélectives que nous avons proposées pour promouvoir l'expansion régionale et diminuer les inégalités, mais il est allé jusqu'à proposer tout le contraire. Il a avancé que nous devrions diminuer énormément les impôts, ce qui stimulerait directement et immédiatement les régions nanties le moins touchées par la croissance lente, et seulement indirectement et à retardement les autres régions.

A la suite de ces débats sur la politique économique qui ont duré un mois et demi, il devrait maintenant être clair que les trois partis de l'opposition ne sont unis que par leur opposition au gouvernement mandaté par le peuple canadien. Sous tout autre rapport, ils sont très divisés, et n'en arrivent même pas au point de la tour de Babel. Chaque parti prône des politiques pour résoudre nos problèmes économiques auxquelles les deux autres partis s'opposent énergiquement, et auxquelles le grand public n'adhère que peu ou pas.

Il est de plus en plus évident que nous avons franchi l'étape d'adaptation nécessaire à juguler l'inflation, avec relativement de rapidité et d'efficacité. Nous devons maintenant nous attacher à trouver les moyens de maintenir notre relance économique actuelle sans nous exposer à nouveau aux risques inflationnistes.

**M. David Lewis (York-Sud):** Monsieur l'Orateur, le ministre des Finances (M. Benson) a passé un certain temps à se convaincre que les partis d'opposition ne s'entendent pas entre eux. Ce doit être une découverte qu'il a faite hier soir. Toute autre personne intelligente au pays et je veux que vous remarquiez, monsieur l'Orateur, que j'ai dit toute autre personne intelligente, le sait très bien depuis longtemps. Je vais dire au ministre des Finances quelque chose de très simple.

Ce que nous reprochons au gouvernement et je ne parle ici qu'en mon nom personnel et au nom de mes collègues, c'est d'avoir refusé, par sa politique de poursuivre le seul genre d'objectif qui soit humain, décent et équitable dans toute société démocratique, celui du plein emploi. Voilà notre premier reproche.

Nous reprochons au gouvernement dans sa politique économique de s'être laissé obnubiler par des théories inflationnistes et d'avoir délibérément créé du chômage. Même actuellement, alors qu'il essaie de relancer l'économie, ses efforts sont contrecarrés par les conseils que lui prodiguent le gouverneur de la Banque du Canada, son propre sous-ministre, et d'autres personnages, tous des théoriciens d'une économie traditionnelle, orthodoxe et dépassée et qui soutiennent que le chômage ce n'est pas ce qui compte. Ils croient que toute relance de l'économie doit être amorcée lentement et qu'il faut toujours avoir un certain degré de chômage afin d'éviter les désastres de l'inflation.

Franchement, monsieur l'Orateur, aucun membre de mon parti n'ignore qu'une politique de plein emploi exerce une certaine pression sur les prix. De fait, quiconque s'y connaît tant soit peu en économie sait que la courbe des prix monte régulièrement depuis un siècle ou plus par suite de l'expansion économique dans le monde

[L'hon. M. Benson.]

entier. D'aucune façon, et je l'admets immédiatement, peut-on avoir une politique de plein emploi sans quelque pression sur les prix. Cela n'est jamais arrivé.

**L'hon. M. Sharp:** Pourquoi pas?

**M. Lewis:** Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures demande «pourquoi pas». Il est peu probable que cela se produise car une expansion de l'économie et le plein emploi créent certaines pressions sur les prix au sein de l'économie. Le fait que nous vivons dans un monde d'exportations et d'importations qui touchent l'économie provoque certaines pressions sur l'économie, et la société a le choix entre un chômage massif, qui est mauvais, nocif et pernicieux, et de la perte massive de production par suite du chômage, ou le choix humanitaire entre adopter une politique de plein emploi et trouver les moyens de dédommager ceux qui souffrent de trop fortes pressions sur les prix.

**L'hon. M. Sharp:** C'est comme une femme qui est un peu enceinte.

**M. Lewis:** Non, ce n'est pas pareil. Le ministre a l'esprit dans la chambre à coucher. Je lui demande de porter plutôt attention au présent débat, et je lui dis, monsieur l'Orateur, ainsi qu'au gouvernement, qu'il existe des moyens d'indemniser ceux qui souffrent de l'inflation, et qu'il serait bien plus logique de favoriser une plus grande production, dont le gouvernement retirerait un supplément de revenu qu'il pourrait utiliser pour dédommager les vieillards pensionnés, les assistés sociaux et les gagnepetit, qui sont les seuls à souffrir de l'augmentation des prix. Le gouvernement conserverait probablement encore un excédent des revenus de cette augmentation de production engendrés par le plein emploi. Cela serait de beaucoup préférable à une politique qui brise la vie des gens, qui augmente la culture de pauvreté au pays et éprouve des familles entières, car ce sont là les effets du chômage.

Je reproche donc au gouvernement d'avoir choisi délibérément une politique cruelle et inhumaine au lieu d'une politique qui soit conçue en fonction des personnes, en fonction du bien-être des 20 ou 25 p. 100 de la population qui vivent dans un état inférieur au seuil de la pauvreté, en plus d'indemniser ceux qui souffrent le plus de l'augmentation des prix. Je dis au ministre des Finances qu'il existe des moyens d'enrayer la montée des prix, et je ne m'excuse pas de dire que la régie directe des prix peut s'imposer en certains cas. Le gouvernement doit avoir le courage d'y recourir, même s'il en résulte inéluctablement certaines difficultés administratives. Je sais que ces propos vont immédiatement amener le ministre des Finances à dire que les syndicats doivent consentir à geler les salaires ou à atténuer leurs exigences en matière d'augmentations de salaires.

Je rejette cette assertion comme proposition générale parce qu'elle se fonde sur l'hypothèse que le niveau des salaires des travailleurs est suffisant à tous les échelons, qu'il est juste, et que les travailleurs qui touchent \$1.50, \$1.75 ou \$2 l'heure doivent s'en tenir au taux de 6 p. 100 proposé par M. Young. Je rejette cette formule qui est